

Santé des abeilles : Varroa vers un plan de lutte coordonné en BFC



CROPSAV Bourgogne – Franche-Comté
Section Santé animale

GDS
Bourgogne
Franche-Comté



6 décembre 2019

Enjeux du Plan Varroa

- La lutte contre Varroa Destructor (DS2) est une priorité pour la section Apicole de GDS BFC
- Ce parasite, agent de la VARROOSE, est vecteur de plusieurs maladies responsables des principales pertes des colonies = **cause majeure de la mortalité des abeilles**
- structuration de l'action sanitaire apicole au niveau régional



Plan d'actions (1)

identifier apiculteurs et ruchers	action de sensibilisation auprès des apiculteurs sur l'utilité de la déclaration et son caractère obligatoire	articles, communications, flyers
former les apiculteurs aux bonnes pratiques de lutte contre la Varroose	former les apiculteurs à une meilleure connaissance de la biologie du Varroa et de l'abeille	journées de formation
	informer les apiculteurs sur les méthodes de lutte biotechniques	journées de formation, communications
	sensibiliser les apiculteurs aux ré-infestations et leur donner les bonnes pratiques	formation, communication
	œuvrer pour la suppression des ruchers abandonnés	dans le cadre de la réglementation

Plan d'actions (2)

maîtriser les traitements médicamenteux	expliquer aux apiculteurs l'intérêt d'utiliser des produits disposant d'une AMM et leur communiquer les modalités pratiques d'utilisation de ces produits et le mode d'action de la matière active	journées de formation, fiches techniques
	harmoniser les stratégies de traitement	réunions de concertation et de formation
	sensibiliser les apiculteurs à l'importance des comptages	journées de formation et fiches techniques
	harmoniser la récupération des déchets de traitement	réunions de concertation inter-GDSA
Optimiser les plans sanitaires d'élevage	réflexions sur un PSE régional ou inter-départements	réunions inter-GDSA

Les attentes de la section

■ Administration

- Accéder aux données de Téléruchers
 - ✓ Proposer aux apiculteurs déclarés l'adhésion à la section et à ses programmes de lutte
 - ✓ Cibler et coordonner les actions de sensibilisation et d'intervention
- Déposer un PSE régional

■ Conseil Régional

- Financement du programme de lutte
 - ✓ Volet technique + volet animation



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE